

Bulletin de soutien

Bulletin à remplir et à renvoyer accompagné de votre règlement
ou de votre RIB comportant les mentions BIC et IBAN à :
APREGENE, Les Melliers, 35320 PANCE, France
Courriel : info@apregene.org



Agir pour la recherche génétique

OUI, j'agis pour vaincre les maladies génétiques humaines et canines

**et je bénéficie d'une déduction d'impôt de 66% en tant que particulier, dans la limite de 20 % de mon revenu net imposable
et 60% en tant que professionnel, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires**

Je soutiens les actions de l'association
« Vaincre les maladies génétiques humaines
et canines » et je fais un don au Fonds de
dotation APREGENE pour :

**Le programme génétique sur l'ataxie
cérébelleuse juvénile** du Coton de Tuléar
mené par le Dr Marie Abitbol et son équipe, IMRB, Inserm
U955-E10, Génétique Médicale Comparée - Ecole Nationale
Vétérinaire d'Alfort

**Le programme génétique
sur l'épilepsie**
mené par le Dr Catherine André et son équipe "Génétique du
chien" - Institut de Génétique et de Développement de Rennes
UMR6290-CNRS / Université de Rennes 1

**Le programme de recherche clinique
sur la glomérulopathie**
mené par le Dr Rachel Lavoué, Unité de Médecine Interne,
Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

**Les actions de VMGHC*
pour la recherche génétique canine**
* "Vaincre les maladies génétiques humaines et canines",
membre fondateur du Fonds de dotation APREGENE

Je fais un don ponctuel de :

30 € 50 € 80 € 100 € 150 €

..... € (montant à votre convenance)

Que je règle ce jour par : chèque* prélèvement SEPA

* Compléter **uniquement** le cadre clair (*titulaire du compte*) sur le mandat ci-dessous
Vous recevrez un reçu fiscal pour votre déclaration d'impôts.

Je fais un don régulier de :

10 € 20 € 30 € 40 € 50 €

..... € (montant à votre convenance)

par mois par trimestre par semestre par an

par prélèvement SEPA (*compléter le mandat de prélèvement SEPA ci-dessous*)

Je souhaite que mon premier don intervienne le : (par défaut, dès que possible).
Vous recevrez un reçu fiscal annuel pour votre déclaration d'impôts.

Multipliez l'effet de votre don

Grâce à la déduction fiscale,
un don de 100 €
vous permet de déduire 66 €
de votre impôt sur le revenu
et ne vous coûte en réalité que 34 €.
Si vous voulez vraiment donner 100 €,
faites un versement de 300 € !

Votre don servira à soutenir le programme
de recherche de votre choix ou à soutenir
les actions de VMGHC pour la recherche
génétique canine.

VOTRE POUVOIR DE DON*		
Versement	Déduction	DON réel
10	7	3
15	10	5
20	13	7
25	17	9
30	20	10
35	23	12
40	26	14
45	30	15
50	33	17
75	50	26
100	66	34

* en tant que particulier



MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

APREGENE - AGIR POUR LA RECHERCHE GÉNÉTIQUE
Les Melliers, 35320 PANCÉ - ICS : **FR54ZZZ804C8E**

Référence Unique du Mandat :
Objet du mandat : soutien APREGENE

TITULAIRE DU COMPTE

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Pays : N° tél :
Email (*obligatoire*) :

Type de paiement : unique/ponctuel (une fois sans renouvellement) récurrent/répétitif (renouvellement périodique)

COMPTE À DÉBITER (*joindre un Relevé d'identité Bancaire ou Postal*)

IBAN (International Bank Account Number)

IBAN (International Bank Account Number)

BIC (Bank Identifier Code)

Date : / / Signature :
(*mentions obligatoires*)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez APREGENE - Agir pour la recherche génétique à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de APREGENE - Agir pour la recherche génétique. Vous bénéficiez d'un droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévu aux articles 38 et suivants de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés en écrivant à APREGENE - Agir pour la recherche génétique. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Confidentialité : Les informations recueillies par formulaires sont confidentielles et destinées à nos services. Elles ne seront en aucun cas communiquées à des tiers, quels qu'ils soient, à des fins de prospection commerciale ou non.